

BTS SN

Unité U6.1 : Sous-épreuve soutenance de stage en entreprise

Objectifs : Un stage obligatoire en milieu professionnel, d'une durée de 6 semaines, est organisé pour le candidat au brevet de technicien supérieur SN afin de compléter et d'améliorer sa perception du milieu professionnel et des problèmes liés à l'exercice de l'emploi.

La soutenance dure 30 minutes.

Le jury est composé a minima de deux professeurs, un enseignant d'anglais et un enseignant d'économie et gestion. En cas d'impossibilité de l'enseignant d'économie et gestion, celui-ci peut être remplacé par un professeur de spécialité.

L'oral est organisé en trois parties :

1. une présentation personnelle du candidat et de son stage en langue anglaise pendant 5 minutes ;
2. un entretien de 15 minutes en langue anglaise avec l'examineur ;
3. un entretien de 10 minutes en langue française sur un échange par rapport à une pratique professionnelle que l'étudiant a développé en entreprise.

L'entretien en langue anglaise porte sur tous les aspects du stage (sa préparation et sa mise en œuvre, ses objectifs et ses résultats), afin de ne pas limiter l'usage de la langue à la seule langue de spécialité.

Dans le cadre de la préparation de l'épreuve orale d'anglais, une réunion de l'ensemble des examinateurs devra permettre d'harmoniser les conditions de déroulement de l'épreuve et de préciser les critères d'évaluation.

La note attribuée par le jury sera affectée de 2 points de coefficient. Si l'étudiant n'a pas effectué son stage ou ne s'est pas présenté à l'épreuve orale de l'unité 6.1, la totalité de l'épreuve professionnelle de synthèse n'est pas validée.